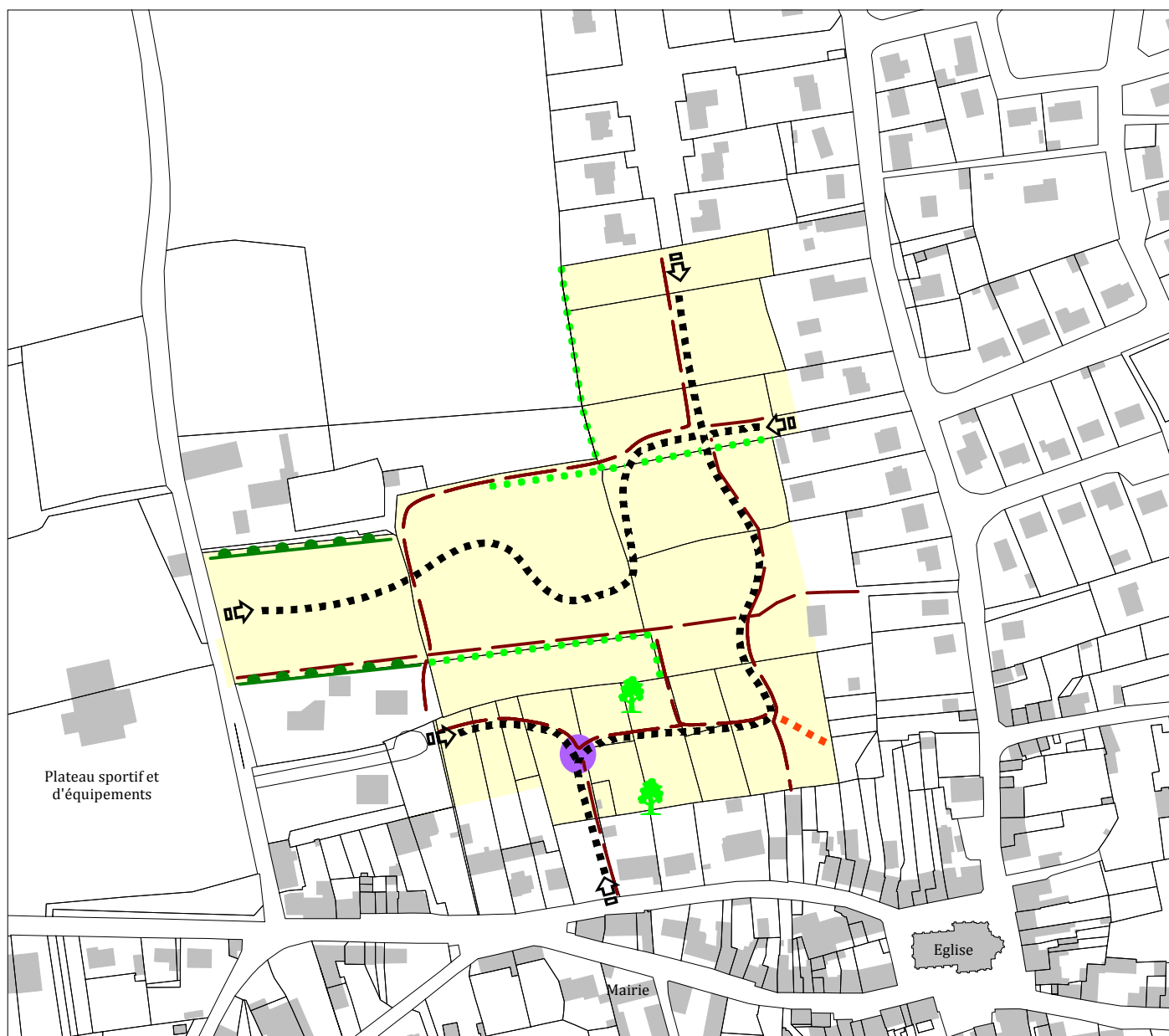


ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION : SITE DU TERTRE

N
1



Echelle : 1/3000ème

Principes de desserte et d'accessibilité

-  Principaux accès à la zone
-  Desserte principale de la zone
-  Desserte secondaire envisageable permettant le désenclavement de certaines parcelles
-  Liaisons douces à créer

Nota : les voies de desserte devront être conçues de manière à limiter la vitesse et favoriser les déplacements non motorisés

Principes de verdissement, de valorisation et de préservation du cadre de vie

-  Haies à préserver, à valoriser
-  Fronts végétaux à constituer
-  Arbre isolé intéressant à préserver
-  Mise en place d'un lieu de convivialité (place, ...)
Localisation et emprise non figées